

# ***Et si Huisseau m'était conté....***

## Cinquième Chapitre

### ***Les Moulins des Mauves***

#### L'origine des Moulins

Les premiers moulins à eau furent inspirés des norias inventées à l'époque hellénistique par des ingénieurs grecs au I<sup>er</sup> siècle av J-C. Les norias étaient des roues servant à irriguer les terres.

La plus ancienne machine à eau connue utilisant un système de bielles et manivelles est représenté sur un bas-relief du II<sup>ème</sup> siècle ap J-C. à Hiérapolis en Turquie. Les premiers moulins à eau apparaissent dans la majeure partie de l'empire romain à partir du VI<sup>ème</sup> siècle. L'utilisation de l'énergie hydraulique plutôt qu'animale ou humaine permet une productivité sans comparaison avec celle disponible dans l'Antiquité (chaque meule d'un moulin à eau peut moudre 150kg de blé à l'heure ce qui correspond au travail de 40 esclaves).

Au Moyen-Age, le moteur hydraulique se développe parallèlement à la disparition de l'esclavage. Leur véritable diffusion en France date de cette époque médiévale. C'est le passage à des moulins à rythme rapide (roue réceptrice devenue plus petite que la roue émettrice) et à grande roue (grands rayons et grandes pales assemblées se substituant aux pales monoxydes). Grâce à l'utilisation de la force hydraulique, le moulin à eau ou « moulin bladier » est une formidable machine à broyer (blé, seigle, orge).

A priori *il ne serait pas impossible* que la construction du premier moulin à eau à Meung sur Loire date de la seconde moitié du VI<sup>ème</sup> siècle. En effet venant de l'abbaye de Micy (actuellement sur la commune de Saint Pryvé-Saint Mesmin) où ses moines ont construit à la même époque le premier moulin à eau sur la rivière du Loiret, le moine Liphard *aurait pu s'inspirer* de cette expérience pour la reproduire, quelques années plus tard sur les Mauves, près du confluent.

L'installation des premiers moulins hydrauliques sur les petites rivières appelées les Mauves date du XII<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit de moulins à farine et ce n'est que vers le XV<sup>ème</sup> siècle qu'apparaîtront les moulins à tan, à foulon, à chamois, à papier, à salpêtre et à poudre à canon. Tous les moulins ont été au moins une fois moulin à farine sauf le moulin des Râteaux qui a été seulement moulin à tan.

#### ***La vallée des Mauves : site unique pour les Moulins***

La vallée des Mauves est un site unique en France avec ses 37 moulins sur une distance de 8,4 km et un dénivelé de 17 mètres entre Meung sur Loire, Huisseau sur Mauves et Baccon. L'ensemble des Mauves se compose de trois bras : la Détourbe, Montpipeau et la Fontaine.

Les Mauves ont été façonnées par la main de l'homme en asséchant les marais, issus de sources de la nappe de Beauce. Ce sont les moines vers l'an 520 qui ont commencé à canaliser les cours d'eau et qui ont permis de faire tourner les roues de tous les moulins. Au total ce sont 37 moulins qui se sont installés à partir du XII<sup>ème</sup> siècle. Ces moulins survivront pratiquement jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Appartenant les uns aux seigneurs locaux et les autres à des communautés religieuses, ils sont répartis géographiquement de la manière suivante :

- \* Baccon : La Motte et Chérelle
- \* Huisseau sur Mauves : La Roche, Flix, Le Ponceau, Le Pater, Préléfort, Rondonneau
- \* Meung-sur-Loire : Ardoise, Aunay (Grand et Petit), Basmont, Clan (Grand et Petit), Coutelet, Cropet, Deux Roues, Farou, Fontaine, Fort, Garance, Grand-Moulin, Grangeais, Grenouillère, Mabray, Marais, Massot, Neuf, Nivelle, Pantin, Poterne, Râteaux, Roudon, Rouge, Rousselet, Saint-Hilaire, Saint-Pierre

#### ***Histoire des Moulins***

Sous la féodalité les meuniers à farine de la seigneurie de Meung sur Loire devaient 4 corvées à leur seigneur l'évêque d'Orléans :

- \* *Le guet de l'évêque* : durant le séjour du seigneur, les meuniers devaient à tour de rôle assurer la surveillance du château, et ce, de la Saint-Georges à la Saint Denis
- \* *La corvée du pain* : lorsque l'évêque séjournait dans sa maison de Saint-Ay, les meuniers devaient lui apporter le pain

\* La corvée du jaqleau : les meuniers devaient fournir à l'évêque des fleurs odorantes pour parfumer ses appartements du château et ce de l'Ascension à l'Assomption

\* La corvée de la bannie : les meuniers devaient aller chercher un bourreau pour punir ou exécuter les personnes jugées par le seigneur de Meung sur Loire

Jusqu'à la veille de la Révolution, l'évêque détenait encore le droit de banalité à savoir l'obligation aux habitants de la seigneurie de Meung de faire moudre leurs grains dans des moulins banaux (Le Grand Moulin et le moulin du Fort).

Quant au droit de « sceau d'eau », c'est-à-dire l'autorisation ou non de la construction d'un moulin dans sa juridiction, l'évêque le détenait également dans la circonscription de sa banalité et de sa seigneurie, tout comme n'importe quel autre seigneur dans ses fiefs.

En 1900 en dehors des moulins à farine il reste des moulins à tan et à papier en pleine activité. Le dernier moulin à tan ferme en 1953. Ce sont les moulins à farine qui résistent le plus longtemps. En 1975, 9 moulins subsistent encore : Mabray, Saint-Pierre, La Fontaine, Deux Roues, Clan, Moulin Neuf, La Nivelles, Les Marais, Le Coutelet.

L'évolution des techniques fait qu'après 1950, tous les moulins à farine abandonnent la force hydraulique au profit de l'énergie électrique. La concentration des moulins surtout à Meung sur Loire est pour les meuniers un stimulant permettant ainsi de prendre le virage de la modernisation : arrivée du blé en vrac, automatisation des productions par ordinateur, livraison des farines produites en vrac.

La ville de Meung sur Loire pouvait s'enorgueillir d'être en 1970 la première commune française à posséder autant de moulins à farine (9) sur son territoire.

Aujourd'hui il ne reste plus de moulin en activité. Le dernier moulin en activité, celui du Coutelet, ayant cessé son activité en 2011, par ailleurs il n'utilisait plus depuis de nombreuses années l'énergie de la rivière.

### Les moulins de la commune de Huisseau sur Mauves



*A suivre ...*